Pour diffusion immédiate Le 8 mai 2014

Divulgation du plan de travail dans le cadre du projet de production hydroélectrique

WHITEHORSE— La Société de développement du Yukon (SDY) a rendu public aujourd'hui son plan de travail pour le projet de production hydroélectrique de nouvelle génération. Intitulé *Next Generation Hydro*, ce document constitue la première étape d'une vaste recherche devant mener à l'aménagement d'une nouvelle centrale hydroélectrique de grande échelle au Yukon.

« Ce plan de travail est un document provisoire visant à nous permettre de localiser et d'examiner de nouveaux sites pour l'aménagement éventuel de centrales hydroélectrique », a déclaré le ministre responsable de la Socité de développement du Yukon, M. Scott Kent. « Nous avons hâte de nous mettre au travail, car ce projet d'une importance capitale procurera des avantages durables aux Yukonnais ».

Au cours de la première année du plan de travail, qui doit débuter ce mois-ci pour se terminer en mai prochain, on embauchera une personne chargée de coordonner le projet, on mettra sur pied un comité consultatif technique, on fera faire des études techniques, on essaiera de trouver des partenaires et on examinera les options possibles quant à l'emplacement et au financement d'une nouvelle centrale hydroélectrique.

« Ce plan marque une étape importante, car il constitue le premier pas vers la production hydroélectrique de nouvelle génération au Yukon , a ajouté la présidente de la Société de développement du Yukon, M^{me} Joanne Fairlie. « Ce n'est que le début du travail important et innovant qu'il nous reste à faire. »

Le plan prévoit la pleine participation des parties intéressées, par le truchement de réunions auxquelles assisteront des intervenants et des représentants des collectivités ainsi que d'un deuxième forum sur l'énergie auquel participeront des membres des Premières nations, et par la tenue d'une conférence intitulée Next Generation Hydro and Transmission Viability Conference. Il précise également les ressources financières nécessaires pour mettre en œuvre cette initiative.

En vertu du paragraphe 6(1) de la *Loi sur la Société de développement du Yukon*, la SDY a été mandatée pour planifier la mise en œuvre de un ou de plusieurs projets hydroélectriques qui permettront de répondre à la demande croissante prévue en électricité. La construction d'une nouvelle centrale hydroélectrique devrait s'étendre sur une période de 10 à 15 ans.

Pour en savoir plus :

Téléchargez le plan : emr.gov.yk.ca (en anglais)

-30-

Renseignements:

Elaine Schiman Communications Conseil des ministres 867-633-7961 elaine.schiman@gov.yk.ca

Catherine Young Communications Énergie, Mines et Ressources 867-667-3183 catherine.young@gov.yk.ca

Communiqué numéro 14-117

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here: http://www.gov.yk.ca/news/rss.html. Or follow us on Twitter @yukongov.